bien son souvenir est chéri sur les rives du Saint-Laurent. Puis c'est la procession, un bijou de procession. Y prennent part, les enfants pèlerins, ceux de notre école paroissiale, ceux du catéthisme de première communion et le groupe compacte des religieuses. Je ne les ai suivis que de loin, afin de mieux jouir du bel ordre de cette marche trotte-menu, de l'ensemble des prières et du merveilleux effet de ces jeunes voix lançant à toutes les brises qui passent le gai refrain du rosaire:

Notre Dame du St-Rosaire Acceptez nos chants et nos vœux : Agréez notre humble prière, Protégez-nous du haut des cieux.

Il est dans nos cœurs, je crois, un coin retiré, une source cachée de larmes de joie que seule l'enfance a le don de faire couler. C'est sans doute ce que la vie nous a laissé de meilleur qui peut ainsi s'épancher au seul contact de l'innocente candeur. Vous auriez été, comme moi, sensiblement touchés, s'il vous avait été donné d'entendre ce que j'ai entendu, d'assister au Salut du T.-S. Sacrement, à la vénération des saintes reliques, tandis que les voix pures, intarissables comme un premier babil d'oiseaux, ne cessaient de répandre leurs notes justes, toujours, pleines de prière et de reconnaissance. Elles se turent un instant d'abord, pour laisser à la Très Révérende Mère générale le temps de consacrer à la Très Sainte Vierge la famille religieuse dont elle a la charge, puis les voix enfantines cessèrent définitivement lorsque le bateau disparut au tournant du St-Maurice.

Lorsque les Sœurs, retenues au couvent pendant l'après-midi, furent retournées elles aussi aux Trois-Rivières, aux premiers heures du soir, il resta au Cap comme un écho des innocents cantiques du matin, et comme un parfum des pieuses et affables visites de la journée.

30 Mai.— Pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre des Trois-Rivières.

Le 5 mai 1907, Mgr. F.-X. Cloutier bénissait la chapelle nouvelle que les RR. PP. Franciscains viennent de faire construire auprès de leur couvent de Trois-Rivières. C'est dans ce nouveau local que les Sœurs du Tiers-Ordre ont suivi dernièrement une retraite dont la clôture s'est faite au Cap, dans le